

# **SOCIETE LE GRAND LARGE**

**Société à responsabilité limitée**

**au capital de 21 000 €**

**siège social : 36, rue Anne-Claire-du-Pont-de-Renon  
97500 Miquelon**

**534363387 RCS Saint-Pierre-et-Miquelon**



Aux termes du procès-verbal des décisions de l'associée unique du 20 mai 2019, il résulte que :

1. L'associé unique de la société à responsabilité limitée LE GRAND LARGE, conformément aux dispositions de l'article L.223-43 du code de commerce, a décidé la transformation de la société en société par actions simplifiée unipersonnelle à compter du 20 mai 2019, sans création d'une personne morale nouvelle, et elle a adopté le texte des statuts qui régiront désormais la société.

2. L'objet social, la durée de la société, sa dénomination sociale sont inchangés.

3. Le capital social, qui reste fixé à 21 000 euros est désormais divisé en quarante-deux (42) actions de cinq cents euros (500,00 €) chacune entièrement libérées.

Cette transformation entraîne la publication des mentions suivantes :

#### Administration de la société :

Sous sa forme de société à responsabilité limitée, la société avait pour gérante Mme Leïla Melani demeurant 36, rue Anne-Claire--du-Pont-de-Renon à 97500 Miquelon.

Aux termes de la délibération susvisée, l'assemblée générale a désigné pour une durée indéterminée Mme Leïla Meliani, demeurant 36, rue Anne-Claire-du-Pont-de-Renon à 97500 Miquelon en qualité de président pour administrer la société.

#### Agrément des cessions :

Les cessions d'actions sont toujours soumises à l'agrément de l'associée unique dans les conditions précisées par les nouveaux statuts.

Mention sera faite au R.C.S. de Saint-Pierre-et-Miquelon

Pour avis

